

Togo : les précisions des autorités sur les prix de vente du ciment

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodzo ADEDZE a mis fin à la polémique née autour de la supposée augmentation des prix de vente du ciment au Togo. Dans une note rendue publique le 27 octobre 2021, le ministre en charge du Commerce, informe la population que les prix de vente du ciment n'ont pas connu de changement.

Il souligne par ailleurs, que les prix plafond de vente aux consommateurs sur toute l'étendue du territoire national sont de 81 000 FCFA la tonne au niveau de Cimtogo, soit 4 050F l'unité. En ce qui concerne Fortia et Diamond, le prix de la tonne est fixé à 80 000 FCFA soit 4 000 FCFA, le paquet de 50 kg.

« Le ministre invite tous les acteurs au respect scrupuleux de ces prix sur l'ensemble du territoire national. Tout contrevenant sera sanctionné conformément aux textes en vigueur », lit-on dans le communiqué.

Notons que l'augmentation des prix du ciment au niveau des structures, est due à l'augmentation de 15% des intrants tels que le clinker et le gypse.